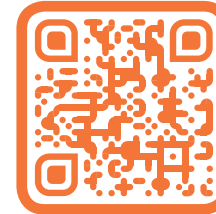


Règles de stockage

Produit	Armoire fermée ou local spécifique	Accès au local contrôlé et limité	Précautions supplémentaires
Toxique	✓	✓	Si possible substituer le produit sinon limiter strictement l'accès et son utilisation. Prévenir le médecin du travail
Cancérogène	✓	✓	Si possible substituer le produit sinon limiter strictement l'accès et son utilisation. Prévenir le médecin du travail
Comburant Gaz sous pression	✓		Stocker séparément tous ces produits, loin de toute source de chaleur et dans le local ou armoire ventilé et pare-feu. Prévoir des bacs de rétention
Inflammable Explosif	✓		
Corrosif	✓	✓	Ne pas stocker les bases et les acides ensemble. Prévoir des bacs de rétention résistants aux acides ou bases
Toxique Irritant	✓		Prévoir des bacs de rétention
Danger pour l'environnement	✓		Prévoir des bacs de rétention



Scannez pour rejoindre notre site internet

ÉTIQUETER MANIPULER

Stocker vos produits chimiques

SALARIÉS

ASMT - 28/09/2016

Compatibilité/Incompatibilité entre les différents produits chimiques

- +** Les substances sont compatibles pour le stockage (dans le cas général).
- Il est risqué de stocker ces substances ensemble, si jamais un ou deux emballages se brisent.
- Les substances sont compatibles sous certaines conditions (voir ci-dessous)

	○ A	-	-	-	-	+	-	-	-
	-	+	-	-	-	+	-	-	-
	-	-	+	○ D	-	-	-	-	-
	-	-	-	○ D	○ B	○ D	-	-	-
	-	-	-	○ D	○ C	○ E	○ E	○ E	○ E
	-	-	-	-	○ E	+	+	+	+
	+	+	-	-	○ E	+	+	+	+
	-	-	-	-	○ E	+	+	+	+
	-	-	-	-	○ E	+	+	+	+

A : afin de réduire le risque d'explosions en chaîne, les explosifs devraient être stockés en petite quantité et séparément. Cela dépend aussi du caractère brisant d'une substance instable

B : les gaz comburants devraient être stockés à part des gaz combustibles

C : les acides et les bases affichent ce même pictogramme mais devraient être stockés séparément

D : des vapeurs corrosives ou oxydantes pourraient attaquer et fragiliser un emballage sous pression. On devrait éviter de stocker ensemble les substances sur le long terme

E : des vapeurs corrosives ou oxydantes pourraient attaquer et fragiliser un emballage contenant un agent toxique ou polluant sur le long terme.

ASMT
Prévention et Santé

contact@asmt65.fr asmt65 www.asmt65.fr

05 62 93 81 81

Association de Santé et de Médecine au Travail des Hautes-Pyrénées

L'étiquette

Première source d'information de l'utilisateur sur :

- L'identité des substances
- Les dangers pour la santé (pictogramme de danger et phrases de risque **H**)
- La prévention à mettre en place
- Les conseils de prudence (phrase **P**)
- Les conditions de stockage et d'élimination
- La conduite à tenir en cas d'accidents

Vous devez déconditionner un produit ?

REPRODUISEZ L'ÉTIQUETTE

Pourquoi ?

Obligation du Code du Travail pour les vendeurs, distributeurs mais aussi les chefs d'établissement, afin d'informer tous les salariés manipulant des produits chimiques



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

Section des informations supplémentaires

Pictogrammes de danger

Société BONCOLOR
1 bis, rue de la Source 92390 PORLY
Tél. 01 23 45 67 89

TRICHLOROÉTHYLÈNE

DANGER

Peut provoquer le cancer.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Se procurer les instructions avant utilisation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
Éviter de respirer les brouillards/les vapeurs.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

N° CE 201-167-4

AVERTISSEMENT

Les informations figurant sur cette étiquette sont données à titre indicatif. Elles doivent être complétées et/ou modifiées, en tant que de besoin, conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 modifié (règlement CLP).

2 Manipuler

- Ne manipulez pas un produit sans avoir lu l'étiquette
- Sans oublier les protections collectives et les Équipements de Protection Individuelle si nécessaire.
- Sans fumer, ni boire, ni manger au poste.
- Sans oublier de ranger les produits chimiques après chaque utilisation (ne pas laisser de bouteille de solvants ouverte)

3 Stocker

- Dans un endroit frais, ventilé et sur bac de rétention.
- Se référer aux informations citées dans l'item 10 de la Fiche de Données de Sécurité « stabilité et réactivité »
- Appliquer les règles de stockage (cf tableaux ci-après)
- Se référer à la rubrique 7 de la FDS